

Modalités d'inscription

Préinscription pour l'entrée en 1^{ère} année du cycle de licence

Candidats concernés par la procédure Parcoursup

Tous les candidats sont soumis à la plate-forme Parcoursup sauf les candidats non européens avec un diplôme non européen et les candidats de plus de 26 ans.

La procédure **Parcoursup** concerne ainsi :

- Les français, européens ressortissants de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen et les étrangers hors UE/EEE préparant ou titulaires d'un baccalauréat français ou d'un pays ressortissant de l'UE/EEE ;
- Les français, européens ressortissants de l'UE/EEE préparant ou titulaire d'un baccalauréat ou équivalent d'un pays hors UE/EEE ;

Formulation des vœux via la plate-forme Parcoursup (du 15 janvier au 13 mars 2018).

(Frais de dossier de préinscriptions de 37€, frais non remboursables, gratuit pour les boursiers)

Les admissions en première année sont limitées par la capacité d'accueil de l'école.

Elles se déroulent en 2 temps :

- 1- La phase d'admissibilité est basée sur les résultats scolaires de première et de terminale, ainsi que les notes obtenues au bac de français.**
- 2- Les candidats admissibles participeront à la deuxième phase d'admission dans le cadre d'un entretien oral individuel portant sur la motivation, la culture générale, la curiosité intellectuelle, l'ouverture d'esprit, etc. Les oraux se dérouleront les 4 et 5 mai 2018.**

Les candidats domiciliés hors France métropolitaine, sélectionnés à l'oral, passeront leur entretien par visioconférence.

A l'issue de ces deux phases, la commission enseignante dresse le classement des candidats.

Les résultats seront publiés via **la plate-forme Parcoursup**, date non connue à ce jour.

Candidats non concernés par la procédure Parcoursup

- Les candidats étrangers non ressortissants de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen, titulaires d'un diplôme étranger hors Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen sont soumis à la **procédure d'admission préalable (DAP)** ;
- Les candidats titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (BTS, DUT, Licence...) ou sur le point d'en obtenir un à l'issue de l'année universitaire en cours **doivent déposer un dossier dans le cadre de la procédure de la commission des équivalences.**

Les modalités de préinscription par équivalence sont téléchargeables sur le site Internet de l'Ecole.

ENSA Clermont-Fd, service de la scolarité, 85 rue du Docteur Bousquet, 63100 Clermont-Fd.

Journée portes ouvertes le samedi 10 mars 2018 de 9h00 à 17h00